

■ **Georges Robert**, à Froideville, exploitation de l'hôtel-restaurant l'Ecureuil (FOSC du 07.01.1997, p. 46). Par décision du 16 septembre 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 9573 du 13.10.2003
(01219506 / CH-550.0.030.164-9)